

Plate-forme de candidature des services De sauvetages du canton de Berne



Formation
Services de sauvetages
du canton de Berne

La plate-forme de candidature des services de secours du canton de Berne coordonne les procédures de candidature pour l'attribution de places de formation aux étudiants des services médicaux d'urgence.

Pour les services de secours participants, la coordination des processus réduit l'effort logistique individuel et la large utilisation des ressources permet de créer des synergies. Les candidats ont la possibilité de se préparer de manière optimale aux exigences présentées de manière transparente et élaborées conjointement par les services de secours.

Afin d'obtenir le plus grand nombre possible de profils de candidats, les responsables des services de secours s'appuient sur les documents soumis ainsi que sur les jours de candidature et d'observation dans les différents services de secours.

Les documents nécessaires pour les dossiers de candidature pour la participation aux journées de candidature, les fenêtres horaires et les données des services de secours participants sont visibles sur leurs pages d'accueil.

Les jours d'application suivants représentent une évaluation de la situation actuelle et un aperçu des domaines suivants :

- Statuts physique
- Habilité manuelle
- Exécution selon ordre
- Travail d'équipe
- Orthographe et expression française
- Anglais et allemand
- Entretien standard en rapport avec la motivation, Auto évaluation (2^{ème} jour)

Chaque service de secours décide de manière autonome quels candidats conviennent à son équipe.

Si les critères d'admission formels pour medi, Centre de formation médicale, ambulanciers diplômés ES, sont remplis, les personnes intéressées peuvent alors soumettre les documents de candidature nécessaires à la plate-forme de demande par voie électronique sur la page d'accueil des différents services de secours participants du canton de Berne à l'adresse électronique centrale selection-rs@ambulance.be.ch en utilisant le formulaire standard développé par les services régionaux de secours. Les dossiers de candidature sont déposés dans la zone protégée de l'OdA Cloud of the OdA Gesundheit Bern et ne sont accessibles qu'aux personnes responsables de la procédure de candidature et au secrétariat de la plate-forme.

La réception des documents de candidature sera confirmée au candidat par e-mail.

Les candidats peuvent choisir une première et une deuxième priorité parmi les huit services de sauvetage du canton de Berne qui participent actuellement à la plate-forme de demande. En même temps, ils ont également la possibilité de mettre le dossier de demande à la disposition de tous les services cantonaux bernois de secours et de l'appliquer ainsi à tous.

À la fin de la période de dépôt des demandes, les dossiers de demande seront examinés par les services de secours. L'invitation pour la première journée de test sera envoyée par écrit. Il doit y avoir au moins une invitation de l'un des huit services de secours.

Les résultats des différents postes résultant du premier jour de test sont mis à la disposition des responsables des services de secours dans une représentation graphique. Ils peuvent les inclure dans leur processus décisionnel pour toute invitation à la deuxième journée de test.

Les services de secours individuels peuvent inviter les candidats à une journée d'observation de l'entreprise.

Les Journées d'observation ont pour but d'offrir un espace de rencontres personnelles. Les candidats ont la possibilité de se familiariser avec la routine quotidienne et la culture du service de sauvetage sélectionné. En même temps, les services de secours ont la possibilité de déterminer si le candidat est apte au poste, tant du point de vue de l'entreprise que du point de vue des employés.

En tout état de cause, il doit y avoir une invitation d'au moins un service de secours pour le deuxième jour de test afin qu'il puisse être visité.

Si aucune invitation n'a été reçue du premier ou du deuxième service de secours prioritaire choisi par le demandeur, le dossier de demande, accompagné des résultats du premier jour de la demande, sera renvoyé à tous les autres services de secours, afin qu'une invitation pour le deuxième jour puisse être envoyée par un service de secours non prioritaire si nécessaire.

Si aucune invitation n'est lancée par les autres services de secours, les services de secours en informent le demandeur et ce dernier est exclu de la procédure de candidature.

Le deuxième jour, des entretiens auront lieu entre les responsables des services de secours et les candidats. Si plusieurs services de secours sont intéressés par un candidat, l'entretien est mené par le service de secours de première priorité, mais les autres services de secours ont la possibilité d'y assister par l'intermédiaire de représentants.

La décision relative à l'attribution des places de stage sera communiquée rapidement aux candidats par les services de secours. Les candidats ont toujours la possibilité de poser des questions sur les décisions ou les résultats. Un appel ou une objection n'est pas possible en raison du caractère d'application de la plate-forme. Cette possibilité n'existe que dans le cadre de la procédure d'admission de Medi, Centre de formation médicale, ambulanciers diplômés ES.